



Compte rendu de l'audio conférence du 3 juin 2020 avec la DRFIP 35

Le directeur commence par dire, en s'appuyant sur ses visites dans les services, que le plan de reprise d'activité (PRA) se met globalement bien en place.

Il reste à définir une feuille de route pour les services qui vont reprendre de l'activité, notamment le recouvrement forcé et le contrôle fiscal.

Mais la reprise doit se faire avec discernement car l'activité économique est dégradée.

La priorité est de redéployer le télétravail sur les agents qui sont vulnérables et ceux qui resteront en garde d'enfant, sachant que des collègues veulent reprendre en alternant le présentiel et le télétravail.

Mutations locales et NRP

Nous avons questionné la direction sur l'organisation des mutations locales.

La direction va réunir les OS le 10 juin pour préciser les nouvelles modalités de mutation.

Les collègues qui travaillent sur des services qui seront restructurés dans le cadre du NRP s'interrogent sur le versement de la prime de restructuration, s'ils mutent avant.

Le directeur répond que, si les agents concernés veulent percevoir la prime, ils doivent muter l'année de la restructuration.

Des agents de Saint Malo du cadastre voudraient savoir si la mise en place du SDIF se fera comme prévu.

La création du service est confirmée au 1^{er} janvier 2021 dans la mesure où la révision des bases foncières doit commencer à cette échéance.

Télé-travail au PCE

Des agents de ce service, qui souhaitent continuer à télé-travailler, comme ceux des BDV ou la DIRCOFI, ont été obligés de reprendre en présentiel le 18 mai.

La direction nous répond qu'elle privilégie désormais pour le télétravail les agents à la santé fragile et en garde d'enfant et que de ce fait elle n'est pas sur de disposer d'assez d'ordinateurs.

Elle étudiera donc les demandes de télétravail ultérieurement.

Prime COVID

quid de cette prime ?

Le DRFIP explique que cette prime « *sélective* » sera versée sur la paie de juillet aux agents qui ont été « *particulièrement mobilisés et dont le surcroît de travail a été significatif* »

4 catégories de personnel pourront la toucher :

- ceux qui ont été présents physiquement au-delà de 32 jours
- ceux présents en rotation au-delà de 18 jours
- les télétravailleurs s'ils ont été mobilisés pendant toute la période
- ceux qui se sont portés volontaires pour des missions essentielles au moins 18 jours

Une étude est en cours pour sélectionner les heureux élus.

Racket des congés

La CGT a dénoncé le manque de communication de la direction sur la question des congés en report, des retenues obligatoires congés RTT, de la méthode de calcul et aussi de la comptabilisation du temps de travail pour les télétravailleurs

Les agents aimeraient avoir des informations concrètes rapidement.

Nous avons donc demandé que la note complète soit diffusée sur Ulysse.

Le directeur précise qu'une réponse sera faite au cas par cas, mais qu'un message sera disponible sur Ulysse.

Autorisation d'absence exceptionnelle pour le pont de l'Ascension

Nous avons dénoncé le fait que l'autorisation d'absence exceptionnelle (AAE) ait été posée d'office pour certains d'agents, ce qui leur fait perdre un congé RTT supplémentaire.

En effet, cette AAE aurait pu être déposée au prochain pont naturel à savoir le 13 juillet.

D'autre part, les agents en ASA se sont vus aussi prélever cette AAE alors qu'ils ne sont pas en position d'activité normale.

Le directeur se contente de répondre que ces décisions relèvent de la DG.

Report congés 2019

Quid de ces congés ?

Les congés 2019 qui n'ont pu être pris pourront être mis sur le CET. Les modalités techniques pour le faire sont en cours de réflexion.

Campagne IR

Nous avons de nouveau dénoncé la pression statistique qui est exercé sur les agents des secteurs d'assiette.

Le directeur n'a pas les mêmes remontées. Pour lui il ne s'agit pas de rajouter des indicateurs aux indicateurs.

Mais un rappel sera fait aux chefs de service.

Nous avons expliqué au directeur que nombre d' usagers sont excédés de ne pas pouvoir accéder aux CFP, beaucoup n'ont pas eu leur 2042 DPR initiale et commencent à s'affoler. Et visiblement même avec clic esi les usagers n'auront pas tous leur 2042 préimprimée en tant et en heure.

Le directeur répond qu'il prend conscience de cette problématique : consigne sera donnée aux agents d'aller distribuer la 2042 aux contribuables qui attendent devant les CFP.

Le directeur rajoute que la possibilité d'organiser l'accueil sur RV physique est envisagée.

Services où se posait la distanciation physique

Nous sommes ré-intervenues sur les services SDE, Produits divers et Ille et Vilaine amendes.

Nous notons avec satisfaction que la direction a pris les mesures adaptées en éclatant notamment les collègues en plusieurs endroits.

Reprise des agents vulnérables

Les médecins de prévention renvoient vers le médecin traitant pour une reprise éventuelle.

Pour ceux qui n'étaient pas connus, une réévaluation est en cours par les médecins de prévention.

Jusqu'à quand les agents en garde d'enfant ou vulnérables pourront-ils rester en ASA ?

Au moins jusqu'au 10 juillet. Après, cela dépendra de la décision du gouvernement de prolonger ou non l'état d'urgence.

Mais le télétravail sera proposé dans la limite des ordinateurs disponibles : 20 à 25 Timi sont disponibles et la direction attend environ 15 micros neufs.

Quid de la livraison des plexiglas ?

La direction indique que la livraison est en cours et que seront privilégiés l'accueil et les guichets. S'il en reste, ils pourront être montés dans les services où la distanciation entre les collègues n'est pas assurée.

La question est de savoir si l'accueil physique va reprendre.

Ménage

Nous avons demandé des heures supplémentaires ou l'embauche de personnel d'entretien et la révision du contrat de SAMSIC .

La direction ne donne pas suite.

Réunions en présentiel

La CGT souhaite que les réunions avec la direction aient lieu désormais en présentiel, sous réserve de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de prévention, distanciation physique , mesures barrières.

La direction est pour à condition de trouver une salle qui permette de respecter les mesures de prévention.

Un CTL se tiendra début juillet si possible en présentiel avec l'ordre du jour suivant :

mise en place du NRP dans le 35, budget 2000 et bilan 2019, accueil sur RV à Magenta, bilan formation professionnelle.

Prochaine réunion avec la direction le 10 juin sur les mutations locales

N'hésitez surtout pas à faire remonter vos questions sur les mutations mais aussi sur d'autres sujets